



Le Salut assuré

Par

La dévotion à Marie



Celui qui a de la dévotion pour Marie ne périra pas. « Celui qui aura toujours été plein de zèle et de dévotion envers la Vierge, Mère de Dieu, ne fera jamais une mauvaise fin. Il est impossible, ô Vierge, qu'un pécheur puisse se sauver autrement que par votre secours et votre protection. » (*St.-Ignace, martyr.*)

« La miséricorde immense de Marie sauve un grand nombre de malheureux qui selon les lois de la justice divine, auraient été damnés. » (*St.-Jean Chrysostome.*)

Ces témoignages sont les premiers d'une très longue série d'autres établissant cette vérité *que le salut est assuré par la dévotion à Marie.*

Ces témoignages vous pourrez les trouver, très encourageants, dans un opuscule de 20 sous, publié par la librairie *Téqui* et en vente soit à Québec, soit à Montréal.

La même librairie annonce, au prix de 10 sous, un petit opuscule tout rempli des belles et réconfortantes « PENSÉES ET MAXIMES DU R. P. DE RAVIGNAN. »

LOI D'EXIL de l'abbé *Emond Thériet*, se trouve aussi aux mêmes librairies aux prix de 60 cents.

C'est un joli volume établissant que les *lois d'exil* frappent souvent leurs auteurs autrement qu'ils s'y attendent.

